Collège St Régis - St Michel
2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80
http://www.college-st-regis.fr – **email** : contact@college-st-regis.fr

LE PUY-DU-FOU et LA ROCHELLE

Le Puy, le 15 octobre 2018

Madame, Monsieur,
Un séjour éducatif et culturel sera organisé pour les élèves de 6ème du 18 au 22 juin 2019.

Ainsi, nos collégiens pourront découvrir :

- La Rochelle, son histoire et les tours portuaires grâce à une visite guidée. Une croisière à destination de Fort Boyard sera aussi proposée;
- la Vendée au travers du Grand Parc du Puy-du-Fou. Un voyage dans le temps mènera nos élèves du Stadium Gallo-Romain aux Guerres de Vendée, en passant par l'époque des Mousquetaires de Richelieu. un voyage au cœur de la nature et du merveilleux en découvrant les rapaces du Bal des Oiseaux fantômes

Le vendredi 21 juin en soirée, le groupe assistera à la Cinéscénie du Puy-du-Fou qui retrace 700 ans d'histoire vendéenne et d'histoire de France.

L'hébergement se fera dans les dépendances du Château de la Flocellière.

Le coût du voyage (transport en car, hébergement, visites) est de 295€. Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce voyage, nous vous demandons d'effectuer un premier versement de 100 € pour le 5 novembre 2018. Le 2ème acompte aura lieu au mois de février 2019 et le solde du séjour en mai 2019.

Des aides financières peuvent être accordées :

- Les élèves du Puy doivent donner le n° de leur carte jeune,

- Les parents peuvent se renseigner auprès de leur Comité d'Entreprise et auprès de la mairie de leur lieu de résidence.

Pour faciliter l'organisation du voyage, le bulletin ci-dessous doit impérativement être rapporté **au professeur principal le 5 novembre 2018.** Nous sommes dans l'obligation de réserver dès à présent, en raison de la très forte demande pour ce séjour culturel. Nous nous permettons de rappeler que la mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner des sanctions qui le priveront de voyage.

L'équipe pédagogique

COUPON A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE 05/11/2018

Madame, Monsieur.....autorisons
notre fils / notre fille ..... à participer au voyage au Puy-du-Fou en juin 2019
Nous versons un acompte de 100 Euros : - en espèces*
- par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel*

N° de carte jeune : .....

A....., Le..... Signature des Parents :

* Entourer le mode de paiement